



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 28 août 2020

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

Festival du film d'Angoulême

Vendredi 28 août 2020

Seul le prononcé fait foi

Madame la Ministre de la Culture, chère Roselyne,
Monsieur le Secrétaire d'État notamment en charge de la francophonie, cher Jean-Baptiste,
Monsieur le Maire d'Angoulême, cher Xavier BONNEFONT,
Madame la Préfète de la Charente,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président du conseil régional,
Monsieur le Président du conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les élus, parmi lesquels j'aperçois Madame la Maire de Paris, chère Anne HIDALGO,
Mesdames et Messieurs les membres du jury,
Madame et Monsieur les délégués du festival,
Monsieur le Président du Centre national du cinéma et de l'image animée,
Mesdames et Messieurs.

Je tenais beaucoup, sachez-le, à venir pour de très nombreuses raisons y compris personnelles ici, au festival du film francophone d'Angoulême. C'est une soirée en effet très spéciale pour tout le monde ici. En effet, c'est la première fois depuis de très longs mois, de trop longs mois, que nous pouvons nous réunir pour l'ouverture d'un festival de cinéma.

J'ai beaucoup insisté ces derniers jours, peut-être l'avez-vous entendu, en cette rentrée, sur la nécessité pour notre pays, pour nos concitoyennes et nos concitoyens, de vivre avec le virus, de vivre y compris dans la vie culturelle. En cela, l'ouverture de ce festival constitue un symbole fort et nous tenions, avec les membres du Gouvernement qui m'accompagnent, à saluer ce symbole. Dans mes fonctions précédentes, lorsque j'étais chargé de l'élaboration de la stratégie de déconfinement, j'avais déjà considéré que la réouverture des salles de cinéma en juin dernier constituait un marqueur important pour nos concitoyens d'un retour vers une vie plus normale. Le cinéma est une activité populaire accessible à tous, au cœur de notre patrimoine culturel, inscrit dans nos territoires.

Qui, en France, n'a pas ri par-delà les générations avec Louis DE FUNÈS, vibré avec *Intouchables*, fredonné avec les *Demoiselles de Rochefort*, pleuré sur *Les Hirondelles de Kaboul*, primé ici-même l'année dernière ? Le cinéma, de tous temps, participe de nos identités sans jamais nous y enfermer; il construit nos émotions à la fois intimes et collectives. Que l'histoire se déroule dans les Cévennes, au Burundi, dans la banlieue d'une grande ville ou dans le village d'à côté, le cinéma nous fait vivre l'expérience de notre commune humanité par-delà le genre, l'origine, la langue, la religion.

Ce cinéma, le cinéma français et le cinéma francophone qui est mis à l'honneur ici à Angoulême, a besoin de salles pour être projeté. Le cinéma, je le dis, je l'affirme, c'est d'abord le grand écran. J'y suis, sachez-le, personnellement très attaché. Lorsque j'étais maire, il y a encore quelques jours, je me suis battu pour sauver un petit cinéma dans ma ville de Prades, dans les Pyrénées-Orientales, comme vous venez magnifiquement de le faire avec l'Éperon, ici à Angoulême. Grâce à une politique d'investissement et à la mobilisation des publics scolaires, nous avons réussi, dans cette petite commune de 6 500 habitants, à doubler en quelques années la fréquentation. Ce cinéma accueille depuis 1959 un petit festival très dynamique, les Ciné-rencontres de Prades, que j'ai tenu à maintenir cet été en dépit des circonstances. C'est d'ailleurs pour moi, je le dis, l'occasion de rendre hommage avec émotion à Michel PICCOLI, que j'avais eu l'immense honneur de recevoir dans le cadre de ce festival en 2009. Je conserve de lui, comme vous toutes et vous tous, le souvenir d'un homme généreux, très attentif aux gens, gourmand. Il incarne à sa façon ce patrimoine vivant qu'est le cinéma. Et nous pouvons être fiers du fait que la France dispose du plus moderne et du plus grand parc de salles en Europe, et de loin : 6 000 écrans dont la moitié dans les villes de moins de 10 000 habitants, là où, justement, la fréquentation a progressé ces dernières années.

C'est un élément structurant dans le maillage territorial et l'accès de tous à la culture. Nous devons nous battre collectivement, tous ensemble, État, élus, professionnels, pour que les salles retrouvent le plus vite possible leur fréquentation d'avant crise et même attirent de nouveau publics. Les festivals contribuent à cette dynamique. La vie d'un film commence souvent pendant un festival. Il n'y a pas de pays au monde, je crois, où il y ait autant de festivals qu'en France. On en compte plus de 300 dans notre pays. Ils sont des lieux de rencontre essentiels pour la profession et ils sont évidemment la fierté des collectivités et des habitants qui les accueillent, comme ici, Monsieur le Maire, au festival du film francophone d'Angoulême.

La très haute exigence de ce festival pour la qualité du cinéma se conjugue avec son esprit d'ouverture au monde francophone. Cela se vérifie cette année encore avec une projection en soutien au Liban, pays du cinéma s'il en est, aujourd'hui meurtri, qui se trouve complétée par une exposition de l'Institut du monde arabe à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, d'où nous arrivons. Le rôle d'un festival comme le vôtre, chers Marie-France BRIÈRE et Dominique BESNEHARD, est d'autant plus grand qu'il donne non seulement envie d'aller au cinéma, mais qu'il renforce la raison d'être de cet art humaniste parce qu'en France, le cinéma fait partie de notre vie culturelle et qu'il est également un secteur économique considérable.

Pour toutes ces raisons, nous devons le protéger et le soutenir. Dans les circonstances présentes que vous connaissez toutes et tous, nous devons, bien entendu, garantir la plus grande protection sanitaire face au virus. Les règles font partie de notre stratégie globale de prévention et j'ai, croyez-le bien, parfaitement conscience que le durcissement de ces mesures lié à la recrudescence de l'épidémie, particulièrement dans certaines zones de notre territoire, crée des difficultés pour nos salles de cinéma. Pour autant, il faut qu'elles rouvrent et qu'elles trouvent

les moyens de survivre. C'est pour cette raison que j'ai annoncé avant-hier la mise en place d'un nouveau mécanisme de compensation des pertes d'exploitation dues aux contraintes sanitaires afin de soutenir la reprise d'activité des exploitants des salles. Il est essentiel de reprendre. La vie et la création doivent être les plus fortes. Le détail de ce mécanisme sera déterminé en concertation avec les professionnels en fonction des particularités de chaque secteur. Et pour le cinéma, je demande, Monsieur le Président, au CNC de consulter sans délai les exploitants pour faire des propositions dans les tous prochains jours, je l'espère, à mon excellente ministre de la Culture.

Depuis le début de la crise, le monde culturel, vous le savez, et le cinéma en particulier, a fait preuve d'une résilience qui force l'admiration malgré les très grandes difficultés auxquelles il a été confronté. Plus généralement, vous l'avez mesuré avec d'autres, mais le secteur de la culture a été et continue d'être particulièrement impacté par la crise sanitaire. Pour aider à surmonter ces difficultés, le Gouvernement a mobilisé pendant la crise plus de 5 milliards d'euros dans les secteurs de la culture et des médias et mis en place un arsenal de mesures exceptionnelles, les plus ambitieuses d'Europe. C'est l'honneur de notre pays. Au-delà de ces indispensables mesures d'urgence, je suis venu vous dire ici ce soir que l'État continuera à soutenir et à accompagner le cinéma. Nous voulons en effet aller plus loin grâce au plan de relance que je présenterai dans le détail la semaine prochaine.

La culture bénéficiera dans ce plan d'une dotation exceptionnelle de 2 milliards d'euros sur un total de 100 milliards du plan. C'est, Mesdames et Messieurs, en proportion, plus du double de ce qui est consacré traditionnellement à la culture par l'État, plus du double, et cela est absolument inédit. C'est un choix résolu du Président de la République et du Gouvernement fondé sur le constat que la culture constitue un puissant levier pour conforter le pacte républicain et le lien social à un moment, au-delà même de la crise que nous traversons, où ceux-ci sont questionnés.

Cette relance doit s'accompagner et je sais que votre conviction rejoint la mienne d'une réaffirmation de notre modèle culturel. Dans le secteur du cinéma, nous avons en particulier 3 défis que nous relèverons ensemble. Le premier c'est celui de redonner le goût de la salle de cinéma aux jeunes publics. La semaine prochaine, ce sera la rentrée scolaire. Près de 1 800 000 élèves soit 14 % d'entre eux bénéficient d'ores et déjà de l'éducation à l'image avec des dispositifs adaptés à tous les niveaux scolaires. On me dit même qu'ici en Nouvelle-Aquitaine, ce taux est supérieur. Il y a aussi tout le travail d'animation culturelle dans les salles qu'il nous faut développer. Je me tourne vers les élus présents nombreux ce soir et vers le CNC, cher Dominique BOUTONNAT, dont je sais que ce sujet vous tient particulièrement à cœur.

Pour moi, il est en effet au centre de la mission qui vous a été confiée et il faut en faire encore davantage. Vous avez avec vous l'État pour vous accompagner, l'appui déterminé du Gouvernement, mais aussi évidemment, le soutien des acteurs culturels. Le deuxième défi, en toute logique, est donc celui du renforcement de notre souveraineté culturelle. Depuis longtemps, la France a mis en place un système vertueux dans lequel les diffuseurs de contenu ont des obligations de financement dans la production surtout indépendante. Ce même système doit donc s'appliquer aux nouvelles plateformes, particulièrement au moment où elles sont - il faut bien le dire - les grandes bénéficiaires de la crise. Alors qu'à l'inverse, les salles de cinéma et les recettes des chaînes de télévision en sont les victimes. La transposition des directives SMA droits d'auteur et câble satellite sera réalisée comme le Président de la République l'a annoncé avant le 31 décembre de cette année. Je rappelle que l'adoption de ces directives a

constitué une grande victoire pour la France, pour la culture, pour la souveraineté culturelle européenne. Il faut maintenant transformer l'essai.

Les plateformes américaines grâce à ce dispositif, contribueront au financement de la production indépendante, garante de la diversité de la création à la fois audiovisuelle et cinématographique. Nous leur fixerons des objectifs ambitieux et nous porterons une attention particulière au respect du droit d'auteur. Il faudra que les acteurs rediscutent très vite de la chronologie des médias, car les deux questions sont liées. Le Gouvernement y sera, chère Roselyne, attentif. On ne peut pas exiger beaucoup des plateformes et leur imposer des délais de diffusion aujourd'hui prévus.

Le troisième défi qui nous attend est de renforcer le soutien à la création. L'objectif du plan de relance est de ce point de vue parfaitement clair : doter les entreprises culturelles des moyens nécessaires pour créer les conditions d'un retour à une croissance plus forte, qui bénéficiera ainsi à tous les acteurs de la filière. Pour atteindre cet objectif, je vous annonce que le CNC verra ses moyens renforcés par l'Etat à hauteur de 165 millions d'euros auxquels s'ajouteront des financements dédiés en faveur des investissements dits d'avenir. Ces mesures de soutien, inédites par leur ampleur et par leur ambition auront, nous l'espérons, un effet d'entraînement sur l'ensemble de la filière, de l'amont, les auteurs, jusqu'à l'aval, c'est-à-dire les diffuseurs et en premier lieu, les salles.

Cette relance devra être exemplaire et solidaire avec des engagements systématiques en termes de diversité, de parité et de développement durable et elle devra irriguer, j'y tiens particulièrement, tous les territoires. Oui, mesdames et messieurs, en ces temps incertains, il faut plus que jamais investir dans la culture. Voilà pourquoi le plan de relance y consacra des moyens très significatifs pour que des projets culturels puissent se développer à travers tous les territoires cœur de ville, ruralité, quartiers prioritaires. À la fin des fins, ces investissements bénéficieront à l'économie locale et contribueront efficacement à la sortie de crise.

L'État, en investissant dans le cinéma investit dans l'identité et dans le rayonnement de la France. On le voit bien ici à Angoulême, Monsieur le maire, investir dans la culture comme vous l'avez fait depuis de nombreuses années, c'est rendre votre territoire plus attractif, plus compétitif, comme l'a du reste récemment prouvé le tournage du film de Wes Anderson, « The French Dispatch » avec entre 6 et 8 millions d'euros investis directement dans la ville et près de 2 000 recrutements cumulés. Angoulême, je le dis ce soir, est une ville en cela exemplaire. Il y a 30 ans, j'étais ici. La Ville attirait les regards de la France entière avec l'inauguration de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, qui organise à présent l'année de la bande dessinée prolongée jusqu'en juin 2021.

Vivent ici de nombreux créateurs dans un département, Monsieur le Président où la culture rayonne à travers le monde entier dans les domaines de la bande dessinée, du design, du jeu vidéo et bien sûr, du cinéma et du cinéma d'animation. Et aujourd'hui, j'y faisais allusion tout à l'heure, un nouveau cinéma doté de la technologie d'immersion visuelle, l'Éperon, est inauguré avec le soutien du département et du CNC, venant encore compléter une offre culturelle de plus en plus dense. C'est dire combien je me réjouis avec vous de découvrir le film de Gustave KERVERN et Benoît DELÉPINE et je vous assure ici, dans les fonctions qui sont aujourd'hui les miennes, que tout sera mis en oeuvre pour que les Françaises et les Français, à travers tout le territoire national, reprennent le plus vite et les plus nombreux le chemin des salles obscures. Je vous remercie.